

# ANNEXE REGLEMENT INTÉRIEUR WEEK-END KAMIPLAY

*Pour l'agrément et la sécurité de chaque visiteur, le respect des conditions de visite exposées dans le présent règlement intérieur, est impératif.*

## Article 1. PARTICIPATION :

Tous les participants sont les bienvenus.

### 1. COSPLAYEURS

Pour le bon déroulement du week-end Kamiplay, les cosplayeurs s'engagent à venir en « costume » cosplay :

- Le cosplayeur doit se vêtir, se maquiller et se coiffer comme le personnage.
- Ne seront pas retenues les tenues des personnages qui contreviennent au règlement du Parc Oriental.

Le visiteur comme le cosplayeur s'engagent au respect du règlement intérieur du Parc oriental, CF article 6 du Règlement Intérieur du Parc Oriental : « *Ils s'abstiennent notamment d'être torse nu et de manière générale, de porter atteinte par leur comportement à la pudeur et aux bonnes mœurs* »

#### a. Cosplayeurs inscrits via le site du Parc Oriental

L'inscription se fait sur le site internet du Parc Oriental via un formulaire en ligne. Les inscriptions seront closes à 16h00, le lundi 1er juillet 2024.

La gratuité est accordée sous réserve des conditions validées par le comité d'organisation de Kamiplay. Un bracelet sera remis le jour J à l'accueil Cosplayeurs-Photographes situé à la salle des fêtes, derrière le bar-restaurant l'Entre-2.

#### b. Cosplayeurs sans inscriptions

Les cosplayeurs devront passer à l'accueil Cosplayeurs-Photographes situé à la salle des fêtes, derrière le bar-restaurant l'Entre-2, afin de faire valider leur tenue et d'accepter le présent règlement.

Le tarif réduit sera proposé à la billetterie pour le cosplayeur en possession d'un bracelet remis à la salle des fêtes, derrière le bar-restaurant l'Entre-2.

Les règles de comportement cosplayeurs non-inscrits sont similaires à celles des cosplayeurs inscrits.

#### c. Accompagnateurs des cosplayeurs

Les mineurs doivent être accompagnés. Un seul accompagnateur pourra bénéficier d'un tarif réduit. La billetterie pour l'accompagnant se fera au guichet du Parc Oriental, après le passage à l'accueil Cosplayeurs-Photographes situé à la salle des fêtes, derrière le bar-restaurant l'Entre-2. L'accompagnateur se verra remettre une contremarque pour se signaler à l'accueil en tant qu'accompagnateur.

## 2. PHOTOGRAPHES

L'inscription se fait sur le site internet du Parc Oriental via un formulaire en ligne. Les inscriptions seront closes à 16h00, le lundi 1er juillet 2024.

La gratuité est accordée sous réserve des conditions validées par le comité d'organisation de Kamiplay. Un bracelet sera remis le jour J à l'accueil Cosplayeurs-Photographes situé à la salle des fêtes, derrière le bar-restaurant l'Entre-2.

En s'inscrivant, le photographe s'engage à :

- Prendre en photos les cosplayeurs porteurs d'un bracelet « Kamiplay 2024 », seuls cosplayeurs à avoir donné leurs droits à l'image.
- Transmettre au Parc Oriental les photos libres de droits, réalisées pendant sa visite au Parc Oriental et autoriser l'utilisation des photos pour les communications du Parc qui s'engage à citer le nom des photographes. (tous supports et médias).
- En cas de communication sur ses réseaux sociaux, identifier le Parc Oriental de Maulévrier et/ou Kamiplay.
- Ne pas utiliser d'artifices et d'accessoires (type fumigène, machine à fumée...).

## 3. PROTECTION DES DONNEES / cosplayeurs et photographes

Dans le cadre de la collecte des données, à l'inscription, les informations personnelles collectées seront utilisées dans le cadre de l'événement Kamiplay afin de communiquer les informations nécessaires à la réalisation de celui-ci.

Elles seront conservées pour la communication interne au Parc Oriental. Elles ne seront pas récupérées, vendues ou échangées avec des sociétés tierces ou partenaires.

### **Pour rappel, le pique-nique n'est pas autorisé**

CF article 8 du Règlement intérieur du Parc Oriental

*« De façon générale, les pique-niques sont interdits à l'intérieur du Parc Oriental, à l'exception d'une autorisation particulière et limitée dans le temps liée à une animation (ex. Hanami). Cette dernière est alors précisée par voie de communication et d'affichage (site web, affiches, etc.). Les terrasses des points de restauration du Parc Oriental sont réservées exclusivement à leurs clients qui y consomment. La commune de Maulévrier met à disposition une aire de pique-nique pour les usagers de ses parkings. »*

## Article 2. SECURITE :

Le port des armes ne sera pas toléré et elles seront confisquées au Point Accueil Cosplayeurs-Photographes situé à la salle des fêtes, derrière le bar-restaurant l'Entre-2 : les armes seront mises de côté et récupérées à la sortie du Parc Oriental. Sont interdits :

- Les armes réelles et répliques réalistes
- Les cosplays de tenues militaires
- Les cosplays d'uniformes des forces de l'ordre
- Les tenues ou accessoires contenant du métal
- Les accessoires en bois



Attention : les accessoires doivent mesurer 1m50 au maximum.

## Article 3. COMMUNICATION :

### 1. RESEAUX SOCIAUX

En cas de communication sur ses réseaux sociaux, le **cosplayeurs comme le photographe, s'engage à identifier le #Parc Oriental et/ou #Kamisplay.**

### 2. DROIT A L'IMAGE

En acceptant ce présent règlement, vous autorisez le Parc Oriental et ses partenaires à la reproduction et l'exploitation de votre image sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour.

\*L'Association du Parc Oriental de Maulévrier s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

**L'équipe du Parc Oriental vous souhaite une excellente visite.**

DATE ET SIGNATURE POUR LE WEEK-END